

CHARLES GIDE CO-FONDATEUR DE LA REC ? Jeux de pistes : présences et absences de Gide dans une première décennie de la REC 1921-1932

par Henri Desroche

Cette première décennie de la REC aura en effet coïncidé avec une ultime décennie de Charles Gide, celle pendant laquelle, présent ou absent à la REC, nous pouvons le suivre sur trois autres pistes : le déroulement de ses cours au Collège de France ; la conduite de sa propre revue *l'Émancipation* ; les archives de sa correspondance, en particulier avec Claude Gignoux (inédites) et avec Michel et Jeanne Alexandre⁽¹⁾.

Plus tard (de 1946 à 1991), la présentation de la REC (RECMA) attribuera légendairement sa fondation à un tandem : « Fondée en 1921 par Charles Gide et Bernard Lavergne » (*sic*). Voire ! Si le rôle de Bernard Lavergne s'avère dominant et deviendra même hégémonique (après 1945 et son retour d'Alger), celui de Gide, comme co-fondateur, est assez sujet à caution pour s'être attiré le scepticisme averti d'un Paul Lambert : « En 1921, il (B. L.) crée avec Charles Gide la Revue des Études coopératives et on

peut bien dire que Gide n'avait guère donné que son nom, tandis que la véritable direction de la Revue incombait à Lavergne⁽²⁾. »

Certes, entre Gide et Lavergne, on pourrait collecter des hommages réciproques valant brevets d'appartenance à une école commune, l'École de Nîmes, et par exemple, **de Gide à Lavergne** (en 1926) :

« La Revue des Études coopératives, de date récente, peut être considérée comme un organe de l'École de Nîmes en ce sens qu'elle a pour directeur M. Bernard Lavergne, professeur d'économie politique à la faculté de Droit de Lille qui, non seulement tient à Nîmes par sa famille et sa naissance, mais a participé aux réunions de la rue Christine (c'est-à-dire aux séances du comité central de l'Union coopérative à Paris) et qui a été un des co-signataires du Pacte d'Unité en 1912. Auteur de gros et importants volumes, déjà fort appréciés — plus à l'étranger qu'en France, ce qui est le cas, hélas de tous les livres sur la Coopération — nous

comptons sur lui pour donner à la Coopération ce qui lui manque encore : une théorie générale⁽³⁾. »

Ou de Lavergne à Gide (et sur son *Émancipation*) en 1932 :

« ... L'Émancipation a beaucoup contribué à faire connaître l'École de Nîmes dont elle était l'organe attitré. (...) Charles Gide surtout, qui, mois après mois, pendant 46 ans a été le leader toujours captivant de cet organe. Gide, qui a tant publié, n'avait nulle part tant de plaisir à écrire (que) dans l'Émancipation. (...) Il y goûtait l'absolue liberté qui lui était laissée et dont son esprit et son caractère avaient un impérieux besoin. Son hardi labeur (de l'Émancipation) n'a pas été vain et nous sommes nombreux (...) à garder dans nos esprits et dans nos cœurs les principes de libéralisme éclairé et d'active solidarité sociale que l'École de Nîmes a tenu à l'honneur d'enseigner et de répandre⁽⁴⁾. »

Derrière ces déclarations et cette unanimité de façade, les historiens des « doctrines » n'auraient guère de peine à déceler lézardes, contentieux ou controverses manifestes ou latentes. Ce n'est pas ici notre objet. Nous tenons seulement à ouvrir quelques pistes sur une question « patrimoniale ». Charles Gide se considérait-il comme co-fondateur de la *REC* ? Et sinon, dans quelle mesure aurait-il été présent, malgré tout, en s'impliquant au dedans de celle-ci ? Et où se situe-t-il, s'il se situe en dehors et ailleurs ? S'il se situe, enfin, plutôt dans l'Émancipation, quels rapports entre celle-ci et la *REC* ?...

I. Présences dans la REC

Nonobstant le « Manifeste coopératif » (*REC*, n° 1) où la signature de Gide se fonde dans celles d'un comité d'initiative, ralliant l'adhésion de « soussignés » dans une quinzaine d'universités françaises⁽⁵⁾, la première décennie de la *REC* s'honore de 18 contributions gidiennes. Pas moins. Mais davantage, soit, au total, quelque 270 pages, totalisant chacune guère plus de 2 100 signes. Au *Manifeste* du prologue en 1921, correspondra, en 1931 et

en épilogue, un autre manifeste, derechef coopératif — et universitaire — pour la création d'un IIEC, Institut international d'études coopératives. Entre ces deux balises, les contributions (Cf. tabulation ci-après) semblent s'ordonner en trois paquets.

1. Quelques retombées des cours au Collège de France

C'est, semble-t-il, le cas des contributions n°s 3, 8, 9, 10, 13, 14, c'est-à-dire relativement peu si on compare au listing de ces cours (soit deux cours par an) de 1921 à 1928⁽⁶⁾... Mais c'est que, pour leur publication, Gide n'en était pas à attendre les pages ou les colonnes de la *REC*. Y pourvoient en brochures, opuscules ou ouvrages, d'abord une « Association pour l'enseignement de la Coopération » (85, rue Charlot à Paris), ensuite, et éventuellement, une édition par les Presses universitaires... soit, sauf erreur de décompte, près de 3 500 pages. Comparativement à cette livraison-mastodonte, les quelque 270 pages des contributions à la *REC* font évidemment quelque peu gringalet... Questions à dépister : pourquoi, pendant la même décennie, et probablement grâce aux mêmes sponsorats, cette entreprise en partie double ? En tout état de cause, la correspondance archivée le confirme : plutôt que d'être dans la *REC*, et tout en étant déjà ailleurs (dans sa propre revue, l'Émancipation, Cf. *infra*), il y avait pour Gide cet ailleurs doublement offert et demandé dans l'oralité des cours au Collège de France, dans les rédactions de ces cours et leur publication par une association, carrément différente de l'association éditrice de la *REC*.

2. Quelques actualités économiques et coopératives

Ce serait le cas des prestations n°s 1, 2, 4, 6, 7, 11, 12, 16, 18. Avec une prédominance de chroniques étrangères : Indes anglaises (note de lecture n° 2), Espagne (et son économie coopérative, n° 11), Suède (congrès de l'ACI, n° 12), Autriche (autre congrès de l'ACI, n° 16)...

A remarquer qu'on ne trouvera nulle part la trace des projets de récidives en Suède, conformément à une invitation, cependant réitérée, de Nathan Söderblom, le fondateur du mouvement œcuménique *Life and Work*⁽⁷⁾.

Pas trace davantage d'autres voyages, dont cependant le cours au Collège aura fait état : d'une part, en URSS (Cf. cours de 1925-1926) et d'autre part, Israël (Cf. cours de 1927-1928 *in fine*).

**Nomenclature des articles de Charles Gide
dans la *Revue des Études coopératives* (1921-1931)**

		An	Tri	N°	Pages	NP
0	Le Manifeste coopératif	1921	O-D	1	7-14	8
1	Pourquoi les économistes n'aiment pas le coopératisme	1921	O-D	1	15-28	14
2	La coopération dans les Indes anglaises	1922	J-M	2	189-191	3
3	Charles Fourier : précurseur de la coopération	1922	A-J	3	233-247	15
4	La campagne contre les coopératives	1922	J-S	4	345-355	11
5	A la mémoire de M. E. de Boyve (mort le 5 juin 1923)*	1923	J-S	8	337-342	6
6	L'avenir des coopératives de production **	1923	O-D	9	1-19	19
7	Du salariat dans les coopératives de consommation	1924	O-D	13	1-7	7
8	Des effets de la dépréciation de la monnaie sur les rentiers	1925	A-J	15	221-233	13
9	Les coopératives de vinification	1925	O-D	17	1-16	16
10	La coopération anglaise dans ses rapports avec le socialisme et la politique	1926	A-J	19	225-242	18
11	Certains aspects originaux du mouvement coopératif en Espagne	1927	A-J	23	209-230	22
12	Le XII ^e congrès de l'Alliance coopérative internationale : Stockholm (15-18 août 1927)	1927	J-S	24	321-327	7
13	Les républiques des jésuites du Paraguay	1928	A-J	27	225-254	30
14	Les divers aspects de la solidarité	1928	O-D	29	1-24	24
15	Les idées économiques de Tolstoï	1929	A-J	31	225-248	24
16	L'École coopérative à Vienne : les principes de Rochdale	1930	O-D	37	1-17	17
17	Claude Gignoux (1870-1931)***	1931	A-J	39	282-284	3
18	La création d'un Institut international d'études coopératives	1931	O-D	41	1-12	12
	Total					269

* Reproduction avec quelques variantes de la notice in *L'Émancipation*, n° 6, juin 1923, pp. 69-71.

** Annoncé avec une NDLR se désolidarisant d'un article antérieur de Bernard Lavergne. Rectification de celui-ci, « sachant les opinions de mes amis du Comité, opposées aux miennes », et revendiquant seul la responsabilité de son article.

*** Autre mémorial du même Charles Gide in *L'Émancipation*, 5 mai 1931, pp. 65-67 : « Souvenirs d'ami ».

3. Quelques incidences plus existentielles

D'abord un double mémorial : en 1923, pour la mort de Edouard de Boyve ; puis en 1931, pour celle de Claude Gignoux. La correspondance archivée confirme cette double prédilection essentielle et « existentielle ». En approcheront seulement, soit une nostalgie pour Auguste Fabre, l'ex-familistérien (et sympathisant onéidiste), soit une reconnaissante admiration pour Jean Gaumont⁽⁸⁾.

Ensuite, une double « considération », dans les deux sens du terme : pour les républiques chrétiennes des Guarani (Indiens et jésuites) (n° 13) ; pour les idées économiques de Tolstoï (n° 15). Considérations de seconde main mais significatives de curiosités ou de préférences gidiennes⁽⁹⁾.

II. Absences de la REC et présences ailleurs

On n'a que l'embaras du choix. Qu'il suffise de pointer la bibliographie de Gide, telle qu'elle a été restituée pour son cinquantenaire⁽¹⁰⁾, et aussitôt on l'aperçoit à l'œuvre et à la manœuvre dans une bonne douzaine de périodiques... moyennant des fréquences d'intervention mineures ou majeures⁽¹¹⁾ pour la période considérée, c'est-à-dire cette même décennie 1921-1931.

Mineures : dans *Foi et Vie* (= 4) ; *le Quotidien* (= 5) ; *la Paix par le droit* (= 7) ; *l'Information* (= 8) ; *le Coopérateur suisse* (= 9) ; *Le Coopérateur de France* (= 10) ; *l'Avant-Garde* (= 10) ; *le Bulletin de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen* (= 10)...

Majeures : *Journal des Instituteurs* (= 14) ; *le Christianisme social* (= 16) ; *la Revue d'Économie politique* (= 17), y compris articles « nécrologiques » et nonobstant une dizaine (en moyenne) de recensions annuelles, soit une centaine d'ouvrages recensés pendant cette décennie.

Hors concours : *l'Émancipation*... moyennant 267 titres pointés sur la

bibliographie Prieur et 322 discernés par notre propre tabulation, hélas non exhaustive⁽¹²⁾, soit, pour ce prélevement, au moins 600 pages, c'est-à-dire, et en entrée de jeu, largement deux fois plus que le total des prestations livrées parallèlement à la REC... Nous pouvons suivre ce fil d'Ariane pour évoquer les présences de Gide dans trois « ailleurs » :

- ailleurs, au pilotage de cette *Émancipation* ;
- ailleurs, à l'embranchement avec des *Libres Propos* ;
- ailleurs, dans la crypte de sa correspondance (inérite).

1. Ailleurs dans l'Émancipation

Lorsque l'enfant paraît, c'est-à-dire lorsqu'au quatrième trimestre de 1921, paraît le numéro 1 de la REC, cette autre revue qu'est l'*Émancipation* est, elle-même, publiée mensuellement depuis 1886. *Journal d'économie politique et sociale, organe des associations ouvrières, coopératives et syndicats agricoles*, ce sous-titre évoluera pour devenir *Journal d'Éducation coopérative et sociale*, bouclant ainsi sa longue histoire de 1886 à 1932, soit une pérennité de quarante-six ans.

Charles Gide aura d'un bout à l'autre accompagné cette pérennité. D'abord comme adjoint à Edouard de Boyve, qui en assure la direction jusqu'en 1919. Ensuite, dans les fonctions de directeur et rédacteur en chef et ce jusqu'à sa mort (12 mars 1932), la fonction d'administrateur étant occupée par son ami Claude Gignoux. Les deux compagnons — de Boyve et Gignoux — étant disparus avant lui, c'est Gide qui s'acquitte de leur mémorial, et même doublement, dans l'*Émancipation* et dans la REC⁽¹³⁾.

Je doute que l'initiative de la REC ait été du fait de Gide. Il s'y est probablement rallié et même plutôt à son corps défendant. Dans toute la correspondance inédite que j'ai pu consulter, il ne cesse de s'y référer comme à la « revue Lavergne » et, à plusieurs reprises, de presser Gignoux... de presser Lavergne d'acquitter au mieux et au plus vite ses redevances...

Un protocole d'accord était en effet intervenu, pour corroborer les deux revues — l'ancienne et la nouvelle, *l'Émancipation* et la *REC* —, grâce à un système d'abonnements jumelés⁽¹⁴⁾. En 1928, on trouve encore ce système reconduit moyennant légère augmentation des prix d'abonnement, ces derniers étant alors fixés comme suit :

Abonnements	France	Étranger
à la <i>REC</i> seule	24 francs	35 francs
à la <i>REC</i> + <i>Émancipation</i>	30 francs	45 francs

Apparemment, et en majeure partie, ces abonnements auront été souscrits conjointement par des sociétés coopératives françaises : ce qui n'allait pas sans lier *l'Émancipation* elle-même, toute libre et libertaire qu'elle se veuille, à quelque chose comme un marché captif. Et on en verra la contrainte dans « l'affaire Lorraine ». De surcroît, l'administration des abonnements conjoints incombait, semble-t-il, à la *REC*, qui devait ristourner à *l'Émancipation* les montants perçus pour ses propres services ; d'où les admonestations de Gide à Gignoux pour que celui-ci relance Lavergne pour ses retards à rembourser... D'où finalement (*REC*, n° 44) après la mort de Gide entraînant la mort de *l'Émancipation*, l'embarras d'une liquidation et les options offertes aux abonnés de *l'Émancipation*, pour solde de tout compte⁽¹⁵⁾.

Mais plutôt que d'épiloguer sur cette décennie parallèle de *l'Émancipation*, mieux vaudra éprouver la tabulation des prestations gidiennes, telle qu'établie... par ailleurs⁽¹⁶⁾. On peut du moins en tirer quelques inductions.

- Dans la comparaison entre la *REC* et *l'Émancipation*, et pour les prestations gidiennes, le rapport, en nombre de pages, serait donc du simple au double (de 270 à 600) ; en nombre de signes, ce rapport serait plutôt du simple au quadruple (par page : 2 100 signes dans la *REC*, 4 200 pour *l'Émancipation*...)

- Ces 300 articles et leurs 600 pages se ventilent à raison, et en moyenne, d'une

cinquantaine de pages par an (sauf pour 1921 et 1932).

- Il s'agit de prestations succinctes (de 1 à 3 pages) et réitérées : en général deux signatures de Gide par livraison, parfois trois, ou même quatre.

- Sur ces 320 titres, une soixantaine seulement se laissent pointer comme concernant spécifiquement les « études coopératives ». Soit environ 120 à 150 pages. Leur listing a été également établi. Il s'agit d'un autre gisement gidien et il mériterait d'être extrait de son quilibre.

- Les autres titres se répartissent largement sur d'autres centres d'intérêt gidiens pour études économiques ou études politiques, et par exemple :

- études *économiques* : questions des réparations, titres au porteur, liberté pour l'or, révolution agraire, poursuite du profit, danse des monnaies, chute du franc, évasion fiscale, crise économique, etc. ;

- études *politiques* : bolchevisme, Société des nations, mutations ministérielles, politique coloniale, traité de Versailles, dette russe, carrière diplomatique, Rhénanie, fascisme, démographie, Europe, etc. (nonobstant positions internationalistes et pacifistes).

- Par ailleurs, une galerie de portraits : Gandhi, Fabre, de Boyve, Wilson et Lénine, Jean Jaurès, Ernest Denis, maréchal Lyautey, Louis Comte, Abd-el-Krim, Luigi Luzzati, Sacco et Vanzetti, Poincaré, Emile Vollet, Henri Ponard, général Percin, Pr Aulard, Alfred de Meuron, Alfred Westphal, Totomianz, Mistral, Arthur Fontaine...

- Sans oublier la place faite, et largement, au philosophe Alain et à ses *Propos*, en cascade (Cf. *infra*).

2. Ailleurs dans les *Libres Propos*

l'Émancipation, en effet, n'était pas seulement sollicitée par jumelage avec la *REC*, à babord. Mais aussi, à tribord, elle était tiraillée par un autre jumelage avec des *Libres Propos*, journal du philosophe Alain. Voici quelques éléments sur cette genèse et cette évolution, telles qu'elles ont été retracées⁽¹⁷⁾.

« Michel Alexandre, philosophe, disciple d'Alain, et sa femme, Jeanne Halbwachs, ont enseigné tous les deux la philosophie à Nîmes de 1919 à 1927. C'est à Nîmes qu'ils ont publié les *Propos d'Alain*, sous le titre *Libres Propos* (*Journal d'Alain*). A partir de janvier 1923 l'Émancipation emprunte à ces *Libres Propos* quelques-uns des « *Propos d'Alain* »... A partir de mai 1924, l'union entre les deux revues devint plus étroite et l'Émancipation publia des « *Propos* » inédits d'Alain tandis que les abonnés des *Libres Propos* étaient abonnés conjointement à l'Émancipation. Mais la première série des *Libres Propos* s'arrêta au numéro du 15 octobre 1924, et jusqu'en 1927 c'est dans l'Émancipation que continuèrent à paraître des « *Propos* » inédits d'Alain. La nouvelle série des *Libres Propos* reparut à partir de mars 1927. »

Confirmation par une note de Gignoux introduisant le premier de ces *Propos d'Alain* (dans l'Émancipation de janvier 1923) :

« Il y a une vraie parenté d'esprit entre l'Émancipation et les *Libres Propos*, qui si souvent reproduisent nos articles, notamment ceux de Charles Gide. Ainsi, l'idée nous est venue de puiser à notre tour dans ces cahiers amis. Et d'abord, nous voulons faire goûter à nos lecteurs quelques-uns de ces *Propos d'Alain*, dont tant des nôtres se nourrissaient déjà avant la guerre, aux universités populaires et ailleurs, et qui ont révélé la puissance de leur auteur... »

Si Gignoux prend cette initiative, elle est assurément ratifiée par Gide, et sa correspondance en porte la trace (hélas, non datable) :

« Alors est-ce le mois prochain que commence la combinaison *Propos d'Alain* et *Émancipation* ? »

« Pour la combinaison avec les *Libres Propos*, je suis tout acquis à la fusion, mais, étant donné la différence de prix des deux publications, je ne vois guère le moyen pratique. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que l'Émancipation a déjà contracté une sorte de mariage avec la *Revue Lavergne* (sic). Mais trouvez une combi-

naison avec Alexandre et j'en serai très heureux. Envoyez-moi un projet... »

« Je me prêterai aisément à tout ce que désirera Alexandre pour faire renaître les *Libres Propos* ; (...) mais c'était faute de fonds (...) en a-t-il donc trouvé ? »

Plus tard, semble-t-il, la double combinaison, ou double jumelage (avec *REC* et *Libres Propos*), semblera s'avérer plutôt incompatible, témoin, dans la même correspondance, cette supputation biscornue :

« Pour la fusion, nous en parlerons donc avec Alexandre, mais nous ne pouvons éviter d'en parler avec Lavergne, et il est évident qu'on ne pourra donner gratis, comme supplément, un journal bimensuel (sic) qui coûte 10 francs. Le bilan s'établira donc ainsi : en plus, les 300 abonnés de L. Propos ; en moins les 5 à 600 de Lavergne et tous ceux qu'écartera la majoration de 150 %. Toute majoration de prix fournira aux hésitants une occasion plausible de se retirer. » (Lettre à Gignoux, exceptionnellement datée : 19/3/24...) (*)

3. Ailleurs dans la crypte d'une correspondance

Il s'agit essentiellement de la correspondance confiée à la bibliothèque municipale de Nîmes par M. Jean-Paul Léon, neveu de Jeanne et Michel Alexandre⁽¹⁸⁾ : correspondance entre Charles Gide « rédacteur en chef » de l'Émancipation et son administrateur (et ami) Claude Gignoux, jusqu'à la mort de celui-ci, quelques mois avant la disparition de Gide lui-même.

Quiconque aura, pendant quarante-six ans, porté sur ses épaules, à bout de bras,

(*) A été disjoint ici de l'article d'Henri Desroche, un important passage relatif aux « *Propos* » d'Alain, publiés dans l'Émancipation, dont 107 sur l'économie sociale. Cette partie de l'article nous a en effet paru mériter une publication distincte, dont H. Desroche a bien voulu accepter de revoir le texte dans cette perspective. Rendez-vous donc pris avec Alain sous sa conduite, dans un prochain numéro. (NDLR.)

et de sa plume au bout du bras, un périodique et son enfilade pendant ce quasi demi-siècle, comprendra pourquoi et comment cette correspondance offre un tel fourmillement de stipulations, déplorations, recommandations, dont la minutie confine à un « tatillonnage ». Pour mon compte, j'aligne les trente-trois ans de mes « Archives » (AISC, AISCD, ASSCOD, de 1957 à 1989) ; j'y ajoute, en aval, les deux ans d'*Anamnèses* (1990-1991) et, en amont, les quelque onze ans (1946-1956) à accompagner ou à compagner avec d'abord le journal *Communauté*, puis des cahiers *Communauté et Vie coopérative...* et me voilà à peu près d'équerre avec les quarante-six années de Gide avec son *Émancipation*, d'autant plus qu'à son instar, je pourrais exciper, pour une décennie, de prestations à la *REC* ou *RECMA*, équivalentes au stock de ses contributions de 1921 à 1931 : du coup, je compatis, j'empathise, et comment ne pas sympathiser avec ses pattes de mouche au long des quelque 120 lettres dont, au passage, j'ai conservé les traces.

Leur lecture ou leur relecture est à la fois attrayante et ingrate. Ingrate car leur auteur a négligé de les dater, sauf par le jour de la semaine, le plus souvent jour et mois, mais rarement l'année de leur rédaction et de leur acheminement ; et de plus, la copie dont je dispose demeure incomplète et en vrac¹⁹. Elle suffit toutefois pour promettre d'être attrayante. La confiance et l'amitié qui règnent entre l'auteur et le destinataire sont assez chaleureuses et assez profondes pour que la spontanéité s'irradie tous azimuts... Si jamais un thésard veut bien s'y investir, il y repêchera plusieurs colliers de perles : sur les patiences... et impatiences gidiennes vis-à-vis de Daudé-Bancel et ses comportements brouillons ; sur sa grogne pour, ou plutôt, contre l'organisation de colloques coopératifs ; sur ses impressions de voyages ; sur ses projets de publications ; sur la conjoncture politique ou même partidairer ; enfin, *last but not least*, sur ses effarements avunculaires devant les conduites de son neveu André Gide...

Mais s'agissant ici des seules corrélations avec la *REC* pendant la décennie considérée, nous retiendrons cette correspondance pour y pratiquer une seule exhauure significative. Elle portera sur une seule affaire, disons, « l'affaire Coopérateurs de Lorraine »... Et l'on peut d'ailleurs souhaiter qu'une spéléologie sur les archives de Nancy vienne prolonger ou compléter la piste présentement ouverte...

Souvenons-nous du « compromis » entre la *REC* et l'*Émancipation*, tel qu'il régissait leurs abonnements jumelés (Cf. *supra*, note 14) :

- les abonnés à l'*Émancipation* pouvaient s'abonner à la *REC* ;
- les abonnés à *REC* devaient s'abonner à l'*Émancipation* ;
- le portefeuille de ces abonnés jumelés était géré par la *REC*.

Celle-ci devait donc ristourner sa quote-part à l'*Émancipation*, ce qui n'allait pas, parfois, sans se faire tirer l'oreille, comme en témoigne la correspondance (*passim*, et non datée) :

« Ne négligez pas de demander votre dû à Lavergne, car sa (sic) revue a fait cette année (1925 !) 6 477 francs de bénéfice ; il est vrai qu'il y avait eu du déficit l'année précédente (...).

« Autre chose. Dans ma dernière lettre, j'ai oublié de vous demander si Lavergne vous avait réglé les 2 400 francs, comme il avait promis de le faire en octobre. S'il ne l'a pas fait, je vous les enverrai en attendant le remboursement de Lavergne.

« J'apprends avec plaisir le versement par Lavergne, mais il ne faut pas que cette affaire se renouvelle (...). »

En réalité, ces petits contentieux comptables s'inscrivaient et s'écrivaient sur un arrière-plan autrement plus problématique, recto et verso...

Au verso, une certaine grogne contre les organisations coopératives et, selon la correspondance, des marginalisations dont Gide s'estimerait victime :

« Ce voyage à Nancy ne m'amuse pas beaucoup (...). L'allocution présidentielle et réception (...) se reproduisant chaque année, devient fatigante. J'aurais préféré

aller au Congrès suisse, mais les collègues du Comité central m'imposent cette corvée alors que, dans le Semaine parlementaire Coop., ils m'avaient éliminé pour se réserver tous les emplois (...).

« J'ai répondu aux coopérateurs d'Elbœuf ; ah ! le milieu coopératif n'est pas comme le milieu syndicaliste où notre journal (l'Émancipation) trouverait au contraire la plus chaleureuse approbation... Peu à peu, nous ne (concernerons) (mot illisible) que les coopératives rouges, comme celle de Limoges... »

Au recto : un fait latent et patent, c'est qu'aussi bien la REC que l'Émancipation dépendaient, pour leur diffusion en général, et pour la diffusion de leurs jumelages en particulier, d'un marché singulièrement captif : celui qui leur était garanti par les souscriptions de sociétés coopératives françaises.

Dans la REC, le comité de rédaction était certes majoritairement universitaire ; dans l'Émancipation, le rédacteur en chef manœuvrait — libéralement et libertairement — en toute liberté et on s'en félicite. Il n'empêche : la sustentation de l'une comme de l'autre revue dépend de leur chiffre d'affaires, celui-ci dépend de leur diffusion solvable, et cette solvabilité dépend, en dernière instance, du montant de leurs souscriptions pour abonnements collectifs et jumelés. On peut même supposer que le montant de ceux-ci aura été, et de loin, supérieur à ceux des abonnements individuels... Un mécénat ou sponsorat professionnel tenait la clé de voûte pour ces deux édifices universitaires. Un gentleman's agreement en assurait la pérennité. On pouvait en redouter l'altération si, d'aventure, un tel agrément... tournait à l'aigre et au vinaigre... Ce qui arrive dans « l'affaire Lorraine ».

A la vérité, la correspondance n'en précise avec exactitude ni l'origine, ni le dénouement. A l'origine, probablement une irritation « lorraine » devant des positions stratégiques (nationales ou internationales) de l'Émancipation. Au dénouement, probablement la fermeture du robinet pour l'Émancipation et même de

son débit pour la REC⁽²⁰⁾. En tout cas, au déroulement, bonjour tristesse ! l'affliction d'une longue lettre (du 30/11/192[2 ?]), citée ici in extenso.

« Je passe à l'affaire Lorraine, qui est plus grave que je ne pensais. Je croyais que Bugnon, le secrétaire et animateur de cette grande Fédération coopérative et qui a été en excellents termes avec moi, me dirait que c'était un malentendu. Je lui ai parlé à notre réunion mensuelle de F. C., dimanche dernier. Il a été très gêné mais ne m'a pas caché que la décision était très réfléchie. Votre article sur la commémoration n'a été que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, mais déjà d'autres articles, d'inspiration protestante (en dehors même de celui sur le congrès de Stbg — je ne sais quel est celui qui était visé : de vous, paraît-il) et aussi évidemment, quoique par discrétion il ne m'ait pas nommé, mes articles anti-nationalistes avaient déplu. Je lui ai demandé s'ils avaient déplu également aux 300 sociétés ? Il a reconnu que non, mais qu'il ne pouvait faire le triage, maintenir l'abonnement pour les unes et le refuser pour les autres en établissant une sorte de plébiscite. Je lui ai déclaré que je répondrai par un article mais il n'en a pas été ébranlé. Je le ferai en effet, quoique je ne me dissimule pas que cette polémique contre le groupement coopératif le plus puissant de France pourra avoir de fâcheuses conséquences pour le mouvement coopératif, et déplaire à Poisson et autres dirigeants. Le président de l'Union de Lorraine est M. Auerbach, mon collègue à la faculté des Lettres de Nancy, ce qui constitue une circonstance aggravante.

« J'en ai parlé hier à Lavergne, à une réunion de sa (sic) Revue (qui marche fort bien, 900 abonnés dont 250 seulement pour l'Union des Coop. lorraines, vous pensez s'il tient à la ménager !) Je lui ai dit que je protesterai. Il m'a engagé à ne pas le faire, mais d'ailleurs il s'en désintéresse parce qu'il quitte la falcuté de Nancy pour celle de Lille afin de pouvoir habiter Paris. »

[Noël 1922]

« Maintenant je vais tâcher de découvrir quelles sont, parmi les coop. de Lorraine, celles socialistes ou (et ?) antinationalistes, pour leur envoyer l'Émancipation et surtout le présent numéro. Je passe un Noël solitaire.

« Ce qui est décourageant aussi, c'est qu'il n'y ait pas eu une seule réclamation des 250 coop. de Lorraine ; ce n'est pas la preuve que toutes soient de l'opinion de Bugnon, mais c'est la preuve qu'aucune ne la lit, et ne s'est aperçue de son absence. C'est généralement le cas des journaux envoyés d'office qui restent au magasin. Je vais cependant rechercher l'adresse des deux coop. lorraines qui nous avaient écrit afin de savoir d'eux s'il n'y a rien à faire. »

Deux mois après, une lettre du 14.11.192[?] constate que « cette ennuyeuse affaire Lorraine » demeure « sans solution » et qu'il est même « trop tard pour prendre parti ». A une circulaire Bugnon, on en est à opposer, ou contre-proposer, le texte d'une circulaire alternative⁽²¹⁾ en lui espérant un « ralliement de Lavergne »... Une alternative a certainement été trouvée, avec ou sans les sociétés lorraines, mais la correspondance n'indique pas laquelle...

Avec la mort de Gide, en février 1932, les édifications de la décennie éclatent et s'éclatent comme suit.

1. L'Émancipation, déjà entamée par la disparition de de Boyve et Gignoux, ne résiste pas à la disparition de son troisième homme, Charles Gide. Et l'Association des amis de de Boyve, prévue sinon pour la pérenniser, du moins pour pérenniser son rayonnement, ne fait plus guère parler d'elle. Demeure seulement, dans le fonds Jean-Paul Léon (à la bibliothèque municipale de Nîmes), « le manuscrit d'une anthologie d'articles de Charles Gide parus dans l'Émancipation, choix commenté par Charles Gide l'année qui précéda sa mort, achevé par J. et M. Alexandre et jamais publié. »⁽²²⁾ Je m'accuse. M. Jean-Paul Léon m'avait

montré ce manuscrit (inachevé malgré tout) en me conviant à le faire éditer... Je suis porté manquant... Mais il n'est pas trop tard pour mieux faire...

2. Les « Propos » d'Alain, publiés dans l'Émancipation, et plus particulièrement les CI (= 101) confiés à sa série de première main, n'ont atteint leur réédition qu'à travers l'échantillon (= 11) retenu dans le volume II de la Pléiade... à moins que l'Association des amis d'Alain — en l'absence de toute association des amis de Gide — n'ait pris ou ne prenne l'initiative d'une réédition *in extenso* : auquel cas, et très volontiers, je me porte présent, pour cette série et pour l'autre (E. S.).

3. Le corpus des « Cours au Collège de France » et ses quelque 3 500 pages — égrenées parcimonieusement dans quelques livraisons de la REC — auraient pu servir à l'une des options offertes aux abonnés de l'Émancipation pour les dédommager de leur service interrompu. Mais s'il est devenu difficile de reconstituer un tel corpus, il est maintenant à peu près impossible de remettre la main sur l'intégralité de sa série, pour ne pas parler de son stock. Dans quelque pugatoire, il attend la baguette magique de quelque fantaisiste mécénat, pour se reproduire dans l'épaisseur d'un « Bouquin », moyennant le ou les volontariats d'un accompagnement nécessaire et suffisant pour consigner tenants et aboutissants d'une décennie d'avant-hier à une décennie de demain...

4. Le projet d'un IIEC (Institut international d'études coopératives) enraciné dans le Manifeste coopératif universitaire, dix ans plus tôt, ne déplaisait pas à l'héritier immédiat⁽²³⁾, et la REC en deviendra un, voire le véhicule dans la décennie subséquente (1932-1939). Et même, plus tard et éphémèrement, un Institut (des études coopératives) ressaisira l'édition et la publication de la REC, même si sa plate-forme s'avérera... nationale (voire hexagonale) plutôt qu'internationale.

5. La **REC** enfin, à laquelle Charles aura « prêté » son allégation de cofondateur, pérennisera ce patronage inégalement — au long de ses sept décennies. Elle avait recueilli le projet de l'IEC, en 1931 ; l'année suivante (1932), elle publiera, encore ou déjà, un texte gidien « inédit et posthume » (« La solidarité et les économistes »)... Et maintenant, devant son corpus septuagénaire, nous attendons de son informatisation qu'elle nous récapitule comment un tel corpus aura fait parler Gide ou reparler de lui...

Que, du moins, la présente prestation y figure, même si, s'agissant de Gide et ses « avec cette REC », elle a invoqué sa présence, en évoquant son absence et ses présences ailleurs...

H.D.

(1) Cotton (Françoise), Huard (Raymond). « Lettres de Charles Gide à Michel et Jeanne Alexandre (1922-1931) ». *ASSCOD*, 63, 1983, pp. 81-113.

(2) In « Hommage à Bernard Lavergne », *REC*, n° 183, p. 2.

(3) In Charles Gide. *L'École de Nîmes*, (Ed. du Centenaire), PUF, 1947, p. 280.

(4) B. Lavergne, « La disparition de l'Émancipation », in *REC*, n° 45 p. 106.

(5) Rééd. de ce « Manifeste » in : H. D., *Charles Gide...*, CIEM, 1982, ch. 7, « Le Manifeste coopératif universitaire (1921) », pp. 135-150. Le comité d'initiative compte une soixantaine de signatures dont celles de Gide et de Lavergne. Ont, en outre, soussigné pour les universités de : Paris = 54 ; Aix-Marseille = 4 ; Alger = 1 ; Besançon = 1 ; Bordeaux = 1 ; Caen = 4 ; Clermont-Ferrand = 9 ; Dijon = 11 ; Grenoble = 6 ; Lille = 13 ; Lyon = 3 ; Nancy = 15 (non compris B. Lavergne, alors professeur à Nancy, mais agrégé au comité d'initiative) ; Poitiers = 2 ; Strasbourg = 16 ; Toulouse = 13...

Le décompte des appartenances facultaires donnerait une majorité aux facultés de Lettres (une centaine) plutôt qu'aux facultés de Droit (une vingtaine).

(6) Cf. ce listing in H. D., *Charles Gide*, op. cit., pp. 61-64.

(7) Cf. H.D. *ib.* « Une correspondance Charles Gide-Nathan Söderblom 1931-1932 », pp. 151-165.

(8) Mentions dans la correspondance (inédite) Gide-Gignoux : « J'ai reçu (quoique j'eusse offert de le payer et même envoyé l'argent...) l'énorme ouvrage de Gaumont sur l'Histoire de la Coopération. C'est un livre prodigieusement documenté et où je n'ai pas trouvé d'erreur pour les 40 années que je connais bien. Il a fait une très grande place à l'École de Nîmes et à moi-même et même me restitue la paternité du document le plus important de l'histoire coopérative, ce qui ne sera peut-être pas du goût de Poisson et de Lavergne. Il est dommage qu'un tel livre doive rester à peu près inaccessible au public, tant à raison de son prix que du travail qu'exige sa lecture. Je ferai un compte rendu dans l'Émancipation (...). »

(9) L'article sur « les républiques des jésuites au Paraguay », ici n° 13 de notre nomenclature, *REC*, 27, avril-juin 1928, est mentionné (p. 9) comme « leçon professée au Collège de France, janvier 1918 (sic) ». Il s'agit évidemment de 1928. Cf. *Les colonies communistes et coopératives*, Cours 1928-1929, Paris, AEC, chap. V, pp. 55-88.

Quant à l'article sur « les idées économiques de Tolstoï » (n° 15 de notre nomenclature, *REC*, 31, avril-juin 1929), il reproduirait selon Gide, « une conférence, juste il y a 35 ans, à une date où Tolstoï était à peine connu en France. Elle fut publiée dans une revue, et envoyée à Tolstoï, qui voulut bien me répondre. Je n'ai plus sa lettre parce qu'elle m'a été réclamée par le musée Tolstoï à Moscou » (p. 226, note 1). L'article se présente comme une analyse contrastée des « idées de Tolstoï » et d'un « manuscrit écrit par un vieux paysan de 65 ans, Timothée Bondareff », manuscrit publié et préfacé par Tolstoï (et livre et préface ayant été traduits en français). A la lecture de Gide, Tolstoï aurait répondu : « En ce qui concerne les critiques adressées au livre de Bondareff, je les trouve justifiées ; en ce qui concerne celles qui visent mes propres doctrines, je m'abstiens parce qu'on ne peut être juge et partie (...) » (Cit. *ib.*).

(10) « Pour une bibliographie de Charles Gide » in *ASSCOD*, 61, 1982, pp. 104-140, et 62, 1982, pp. 128-152, c'est-à-dire quelque 70 pages de nomenclatures, empruntées aux « Éléments d'une bibliographie de Charles Gide » consignés dans la thèse d'Igor Prieur, *Charles Gide et la coopération*, Paris, 1947.

(11) Outre collaborations occasionnelles, Gide a en effet fourni des contributions à une soixantaine de revues.

(12) Au moment de ce discernement, nous faisaient défaut en effet quelques numéros de *l'Émancipation* pour la période considérée (1921-1932). Faute de place, nous regrettons de ne reproduire ici ce listing *in extenso*.

(13) « Une société, dite « des amis de de Boyve », a été créée à Nîmes, il y a deux ans. Ceux qui se sont associés à cette pieuse pensée veilleront aussi sur l'œuvre de Gignoux. Ils ne laisseront pas disperser ce petit foyer social, qui pourra servir d'asile à quelques libres esprits, lorsque le dernier de ceux qui l'ont fondé ne sera plus » (*Émancipation*, 45^e année, n° 5, mai 1931, p. 67). (Gide meurt, dix mois plus tard, en février 1932.)

(14) *L'Émancipation* de novembre 1921 annonce cette publication et ce jumelage en termes avenants : « Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs la publication nouvelle de la Revue des Études Coopératives. La Revue, destinée à la fois au large public intéressé par les questions sociales et aux coopératives, a pour but l'étude des multiples problèmes soulevés par l'application du principe coopératif, entendu au sens le plus large du mot, et l'examen des grands problèmes sociaux, tels qu'ils se présentent en France ou à l'étranger à l'heure actuelle. »

Et après avoir donné la composition du premier comité de rédaction (six professeurs d'université et quatre « membres des organisations coopératives françaises »), stipulation des conditions de jumelage :

— Les personnes déjà abonnées à *l'Émancipation* peuvent s'abonner à la REC. Ou plutôt, elles sont invitées à souscrire un abonnement collectif aux deux revues.

— « Il n'y a pas d'abonnement à la REC sans abonnement à *l'Émancipation*. »

— Le montant de l'abonnement jumelé — « moyen le plus simple » — doit être adressé à l'administrateur de la REC (sous-entendu, qui ristournera sa quote-part à *l'Émancipation*). Dès lors, on aperçoit le compromis entre l'ancienne et la nouvelle revue : les abonnés de l'ancienne peuvent s'abonner, ou non, à la nouvelle ; les abonnés de la nouvelle doivent s'abonner aussi à la nouvelle ; mais le portefeuille des abonnements jumelés est géré par la REC.

(15) Cf. REC, n° 44 : « N. B. La revue *l'Émancipation* ne paraît plus. Nous fournissons, à cet égard, quelques renseignements dans le numéro prochain. » Dans le n° 45, après notice de B. Lavergne, « La disparition de *l'Émancipation* » (pp. 106-107) et, après publication d'une lettre de la revue défunte,

avis aux abonnés du jumelage et offre de trois options : remboursement du 2^e semestre ; envoi de brochures de Gide ; acompte pour souscription à une anthologie gidienne (articles de *l'Émancipation*). « Les abonnés de la Revue sont priés d'écrire directement à *l'Émancipation* le choix qu'ils décident de faire. Nous ne pouvons nous charger de transmettre leur demande » (REC, p. 108).

(16) Nonobstant place faite, et largement, au philosophe Alain et à ses *Propos* en cascade (Cf. *infra*).

(17) Cf. *Loc. cit. supr.* note 1, pp. 81-82.

(18) Cf. sa description *loc. jam cit. supr.* note 1, p. 82. Outre correspondance avec Claude Gignoux pendant de longues années : « le manuscrit d'une anthologie d'articles de Charles Gide, parus dans *l'Émancipation*, choix commenté par Charles Gide ; l'année qui précéda sa mort, achevé par J. et M. Alexandre et jamais publié. »

(19) Soit, cependant, environ 200 feuillets, confiés à et conservés par la BHESS, Bibliothèque historique des économies sociales.

(20) Une autre lettre de la correspondance, à propos de la « *Revue de Lavergne* », mentionne : « *L'Union de Lorraine* qui recevait 320 abonnements les a réduits à 80. C'est un (mot illisible). » Le contexte ne permet pas de discerner si ce chiffre de 80 concerne les seuls abonnements maintenus à la REC ou les abonnements jumelés, ainsi finalement sauvés.

(21) « Pour cette ennuyeuse affaire de Lorraine, je suis sans réponse de Bugnon et je ne dois le revoir que dimanche 28, ce qui sera trop tard pour prendre parti. Puisque *l'Émancipation* est envoyée nominativement à chaque société et gratuitement (en ce qui la concerne) je ne comprends plus en quoi la responsabilité de *l'Union de Lorraine* est engagée ni quelle est la signification de sa circulaire (sic) leur disant que celles qui voudront recevoir *l'Émancipation* n'auront dorénavant qu'à s'abonner. La seule chose à faire eût été, au contraire, de leur envoyer une circulaire, pour dire que *l'Union* n'ayant aucune part à cet envoi, celles qui estimaient devoir se désabonner étaient libres de le faire. Néanmoins, pour ne pas avoir l'air d'entrer en conflit avec *l'Union de Lorraine*, il me semble qu'on pourrait leur envoyer à chacune une circulaire disant à peu près ceci : « Jusqu'à ce jour, *l'Émancipation* vous a été envoyée comme supplément à la Revue d'Études Économiques (sic pour Revue d'Études Coopératives). Mais *l'Union de Lorraine* nous ayant fait connaî-

MÉMOIRE

tre que l'envoi de notre journal avait donné lieu à quelques protestations, dorénavant, l'envoi ne sera fait qu'à celles des sociétés qui nous demanderont de le continuer. Bien entendu le service sera gratuit comme il l'était déjà." *Si on conclut (?) de faire comme vous l'indiquez, c'est-à-dire d'arrêter le service en attendant passivement que celles qui le voudront le réclament, bien peu prendront cette initiative, d'autant moins qu'elles croiront, d'après la circulaire de*

l'UL, que, si elles le demandent, elles auront à le payer.

« Bien entendu, Lavergne ne peut, à mon avis, refuser d'allier (?) les deux pour chaque société qui demanderait la continuation du service. »

(22) Cf. ASSCOD, 63, 1983, p. 82.

(23) *« En France, Lavergne est enthousiaste, de même que Totomianz, parce qu'ils voient là, l'un et l'autre, une réhabilitation de leur mise en quarantaine », Ch. Gide, correspondance (mss).*